

RCS : ST MALO  
Code greffe : 3502

Documents comptables

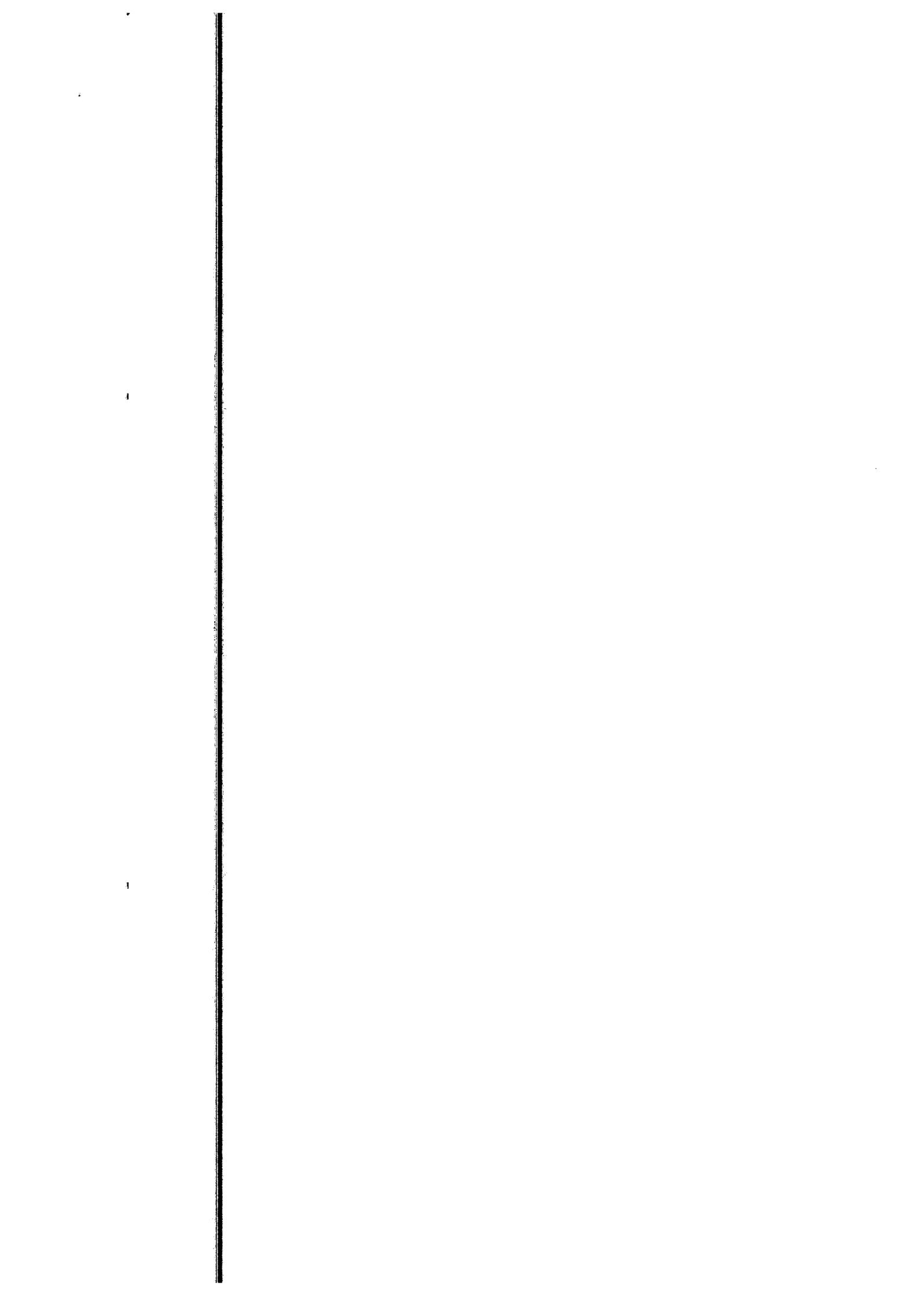
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00384  
Numéro SIREN : 479 800 682  
Nom ou dénomination : CHEZ VICTOR

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2018 sous le numéro de dépôt 3939



479.800.682 RCS **SAINT-MALO** ① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 30/11/2017

Néant

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net30/11/2017 ③	Net 30/11/2016 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH	549 227	AI	549 227	549 227
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	106 556	AS	90 604	15 952
Autres immobilisations corporelles	AT	701 676	AU	670 181	31 495
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		3 800
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD	381	BE	381	378
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
<b>TOTAL II</b>	<b>BJ</b>	<b>1 357 839</b>	<b>BK</b>	<b>760 785</b>	<b>597 055</b>
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	33 141	BU	33 141	27 024
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ	249 359	CA	249 359	36 759
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	666 406	CG	666 406	789 773
Charges constatées d'avance (3)	CH	1 782	CI	1 782	3 099
<b>TOTAL III</b>	<b>CJ</b>	<b>950 688</b>	<b>CK</b>	<b>950 688</b>	<b>856 655</b>
Frais d'émission d'emprunts à évaluer	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>CO</b>	<b>2 308 527</b>	<b>IA</b>	<b>760 785</b>	<b>1 547 743</b>
(1) Droit au bail			CP		
Clause de réserve de propriété :					
Immobilisations			Stocks		
				Créances	
					200 840

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-MALO  
DÉPÔT DU :  
11 SEP. 2018  
LE GREFFIER  
N° 3939

CERTIFIÉ CONFORME

LE PRÉSIDENT

## ② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 30/11/2017

Néant 

			Net 30/11/2017	Net 30/11/2016
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	37 000	DA 37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)		DC	
Réserve légale (3)			DD 3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF	
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)		DG 743 948	523 440
Report à nouveau			DH	
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>			DI 493 338	520 508
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
		<b>TOTAL I</b>	DL 1 277 986	1 084 648
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
		<b>TOTAL II</b>	DO	
Provisions pour risques			DP	
Provisions pour charges			DQ	
		<b>TOTAL III</b>	DR	
Emprunts obligataires convertibles			DS	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 9 124	36 198
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	63 739
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 52 035	33 450
Dettes fiscales et sociales			DY 208 598	249 890
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA	
Produits constatés d'avance (4)			EB	
		<b>TOTAL IV</b>	EC 269 757	383 277
Écarts de conversion passif			V ED	
		<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	EE 1 547 743	1 467 924

## Renvois :

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	269 757	383 277
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

## ③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/11/2017

Néant 

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		30/11/2016	
Ventes de marchandises	FA	2 445 546	FB		FC	2 445 546		2 348 637
Production vendue :								
- biens	FD		FE		FF			
- services	FG		FH		FI			
Chiffre d'affaires nets	FJ	2 445 546	FK		FL	2 445 546		2 348 637
Production stockée					FM			
Production immobilisée					FN			
Subventions d'exploitation					FO			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	17 607		9 244
Autres produits (1) (11)					FQ			
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>	FR	<b>2 463 153</b>			FR	<b>2 463 153</b>		<b>2 357 882</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	583 390		549 572
Variation de stock (marchandises)					FT	(6 117)		(4 971)
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV			
Autres achats et charges externes (3)					FW	225 303		213 524
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	35 559		33 538
Salaires et traitements					FY	695 639		628 886
Charges sociales (10)					FZ	196 332		178 248
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	21 641		20 921
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB			
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC			
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE			
<b>Total des charges d'exploitations (4) (II)</b>	GF	<b>1 751 747</b>			GF	<b>1 751 747</b>		<b>1 619 719</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	GG	<b>711 406</b>			GG	<b>711 406</b>		<b>738 163</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée			III		GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré			IV		GI			
Produits financiers de participations (5)					GJ			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 057		6
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
Différences positives de change					GN			
Produits nets successions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>	GP	<b>1 057</b>			GP	<b>1 057</b>		<b>6</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ			
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	393		2 132
Différences négatives de change					GS			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>	GU	<b>393</b>			GU	<b>393</b>		<b>2 132</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	GV	<b>664</b>			GV	<b>664</b>		<b>(2 125)</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	GW	<b>712 071</b>			GW	<b>712 071</b>		<b>736 038</b>

## ④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 30/11/2017

Néant 

		30/11/2017	30/11/2016
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 199	20 170
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	<b>HD 199</b>	<b>20 170</b>
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 1 498	620
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	<b>HH 1 498</b>	<b>620</b>
	<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>HI (1 299)</b>	<b>19 550</b>
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	
	Impôts sur les bénéfices (X)	HK 217 433	235 080
	<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>HL 2 464 409</b>	<b>2 378 058</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>HM 1 971 071</b>	<b>1 857 550</b>
	<b>5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>HN 493 338</b>	<b>520 508</b>
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	Dont : - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX	
	- Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
(6 ter)	- Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1 17 607	9 244
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	- Primes et cotisations complémentaires personnelles : facultative	A6	obligatoires A9
(7)	<b>Détail des produits et charges exceptionnels</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>Produits exceptionnels</b>
	Ajustements divers	1 498	199
(8)	<b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs</b>	<b>Charges antérieures</b>	<b>Produits antérieurs</b>

## Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/11/2017 dont le total du bilan avant répartition est de 1 547 743 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 493 338 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2016 au 30/11/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.

Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie actualisés, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

### Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Agencements installations	10 ans
- Matériel et outillage	5 ans
- Mobilier de bureau	5 ans

### Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Engagements de départ à la retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

## Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 35 833 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique (propre à l'entité) comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 37 506 €.

## Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Au cours de l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité grâce à l'embauche de personnel.

## Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		549 227			
<b>TOTAL</b>		<b>549 227</b>			
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.					
Installations techniques, matériel et outillages ind.		105 188		1 368	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		615 733		9 855	
Mat. de transport					
Mat. de bureau et info., mobilier		76 087			
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes		3 800			
<b>TOTAL</b>		<b>800 809</b>		<b>11 223</b>	
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés		378		3	
Prêts et autres immobilisations financières					
<b>TOTAL</b>		<b>378</b>		<b>3</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 350 413</b>		<b>11 226</b>	
Cadre B		Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
		Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				549 227	
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
<b>TOTAL</b>				<b>549 227</b>	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.					
Installations techniques, matériel et outillages ind.				106 556	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				625 589	
Mat. de transport					
Mat. de bureau et info., mobilier				76 087	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes			3 800		
<b>TOTAL</b>			<b>3 800</b>	<b>808 232</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés				381	
Prêts et autres immobilisations financières					
<b>TOTAL</b>				<b>381</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>3 800</b>	<b>1 357 839</b>	

# Etat des amortissements

Cadre A

Situation et mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	80 979	9 625		90 604
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	586 081	9 657		595 738
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	72 083	2 360		74 443
Emballages récup. et divers				
	<b>739 143</b>	<b>21 641</b>		<b>760 785</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>739 143</b>	<b>21 641</b>		<b>760 785</b>

Cadre B

Immobilisations amortissables

	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
<b>TOTAL</b>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>				<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>	

Cadre C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	8 299	8 299	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	35 833	35 833	
Groupe et associés (2)	200 840		200 840
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	4 387	4 387	
Charges constatées d'avance	1 782	1 782	
<b>TOTAL</b>	<b>251 141</b>	<b>50 301</b>	<b>200 840</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

## Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	9 124	9 124		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	52 035	52 035		
Personnel et comptes rattachés	102 517	102 517		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 933	70 933		
Impôts sur les bénéfices	11 706	11 706		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 722	9 722		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	13 720	13 720		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>269 757</b>	<b>269 757</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	27 073			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

## Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	800	46.25000	37 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	800	46.25000	37 000

## Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	9 142		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total</b>	<b>9 142</b>		

## Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan

	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/11/2017	30/11/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		552.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 289.00	22 511.50
Dettes fiscales et sociales	146 556.37	140 271.97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>174 845.37</b>	<b>163 335.47</b>

## Détail des charges à payer

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/11/2017	30/11/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		552.00
45880000 INTERETS CT CT COURUS		552.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 289.00	22 511.50
40810000 FOURN.FACT.NON PARVENUES	28 289.00	22 511.50
Dettes fiscales et sociales	146 556.37	140 271.97
42820000 DETTES PR POUR CONGES A PAYER	25 064.00	20 596.00
42860000 CPLT REMUNERATIONS	70 000.00	70 000.00
43860000 DETTES SOCIALES	29 000.00	29 000.00
43860100 CHARGES SOCIALES/CONGES P	8 772.00	7 209.00
44860000 ETAT-CHARGES A PAYER	1 378.00	1 950.00
44862000 TAXE D APPRENTISSAGE	4 397.33	3 993.47
44863000 FORMATION CONTINUE	7 945.04	7 523.50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>174 845.37</b>	<b>163 335.47</b>

1  
1

1

1  
1

1

1

1  
1

**CHEZ VICTOR**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 37 000 euros  
Siège social : 8 quai Administrateur en Chef Thomas  
35260 CANCALE

479 800 682 RCS Saint-Malo

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE  
DU 31 MAI 2018**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
de l'exercice clos le 30 novembre 2017**

Le représentant légal de l'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2017 s'élevant à 493 338,21 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	493 338,21 euros
A titre de dividendes soit 375 euros par action	300 000,00 euros
Le solde de en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 937 285,98 euros.	193 338,21 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

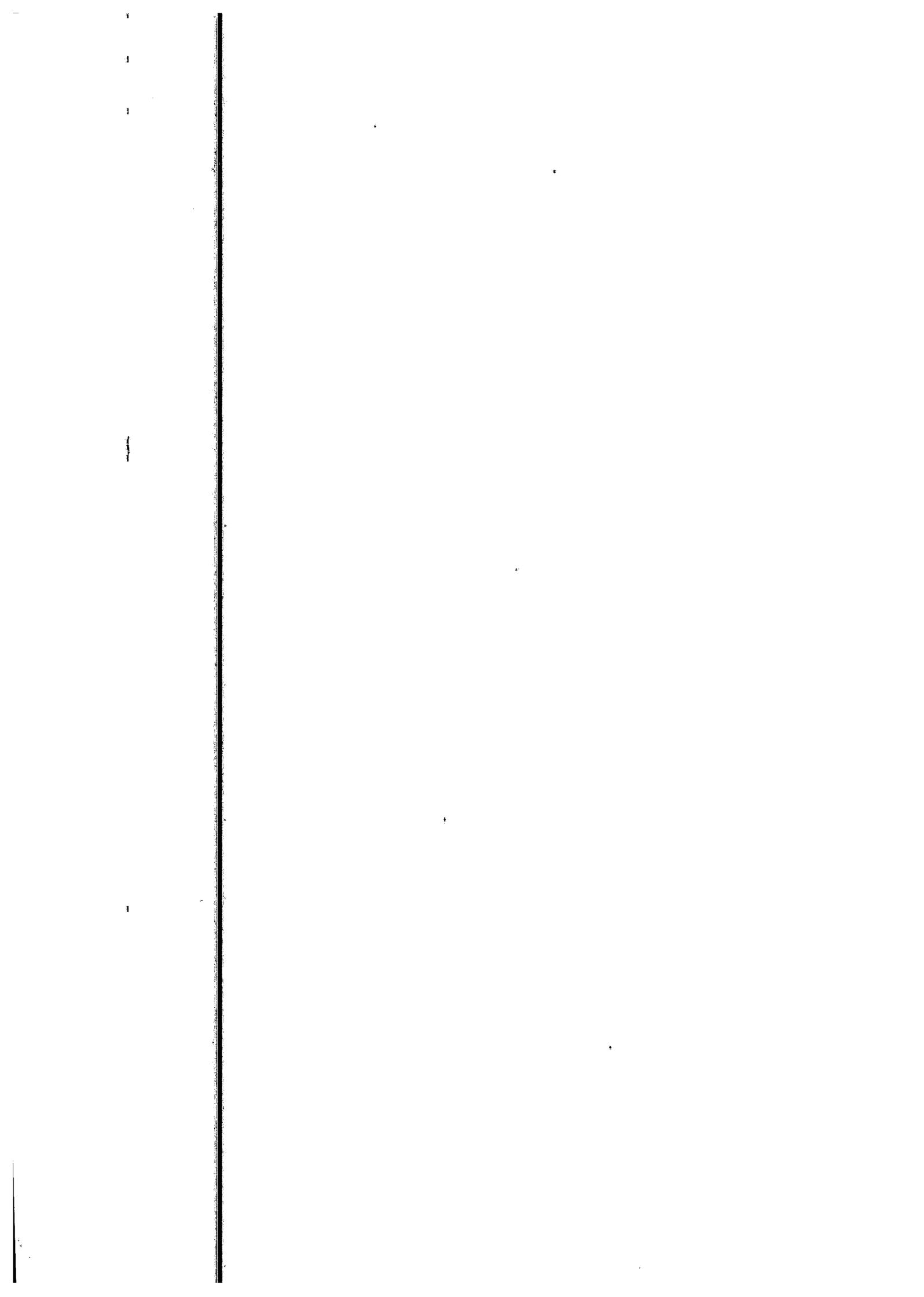
Conformément à la loi, le représentant légal de l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 novembre 2014 :  
170 000 euros, soit 212,50 euros par titre.  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 170 000 euros

Exercice clos le 30 novembre 2015 :  
300 000 euros, soit 375 euros par titre  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

Exercice clos le 30 novembre 2016 :  
300 000 euros, soit 375 euros par titre  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

Certifié conforme  
Le Président



**CHEZ VICTOR S.A.S.U.**  
**8 Quai Administrateur Thomas**

**35260 CANCALE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 novembre 2017**

EXEMPLAIRE GHEPPE

**CHEZ VICTOR S.A.S.U.**  
Société par Actions Simplifiée au Capital de 37 000 Euros  
8 Quai Administrateur Thomas – 35 260 CANCALE  
R.C.S. SAINT-MALO B 479 800 682

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
**Exercice clos le 30 novembre 2017**

A l'associé unique de la société **CHEZ VICTOR S.A.S.U.**

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale des actionnaires, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CHEZ VICTOR S.A.S.U.** relatifs à l'exercice clos le 30/11/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

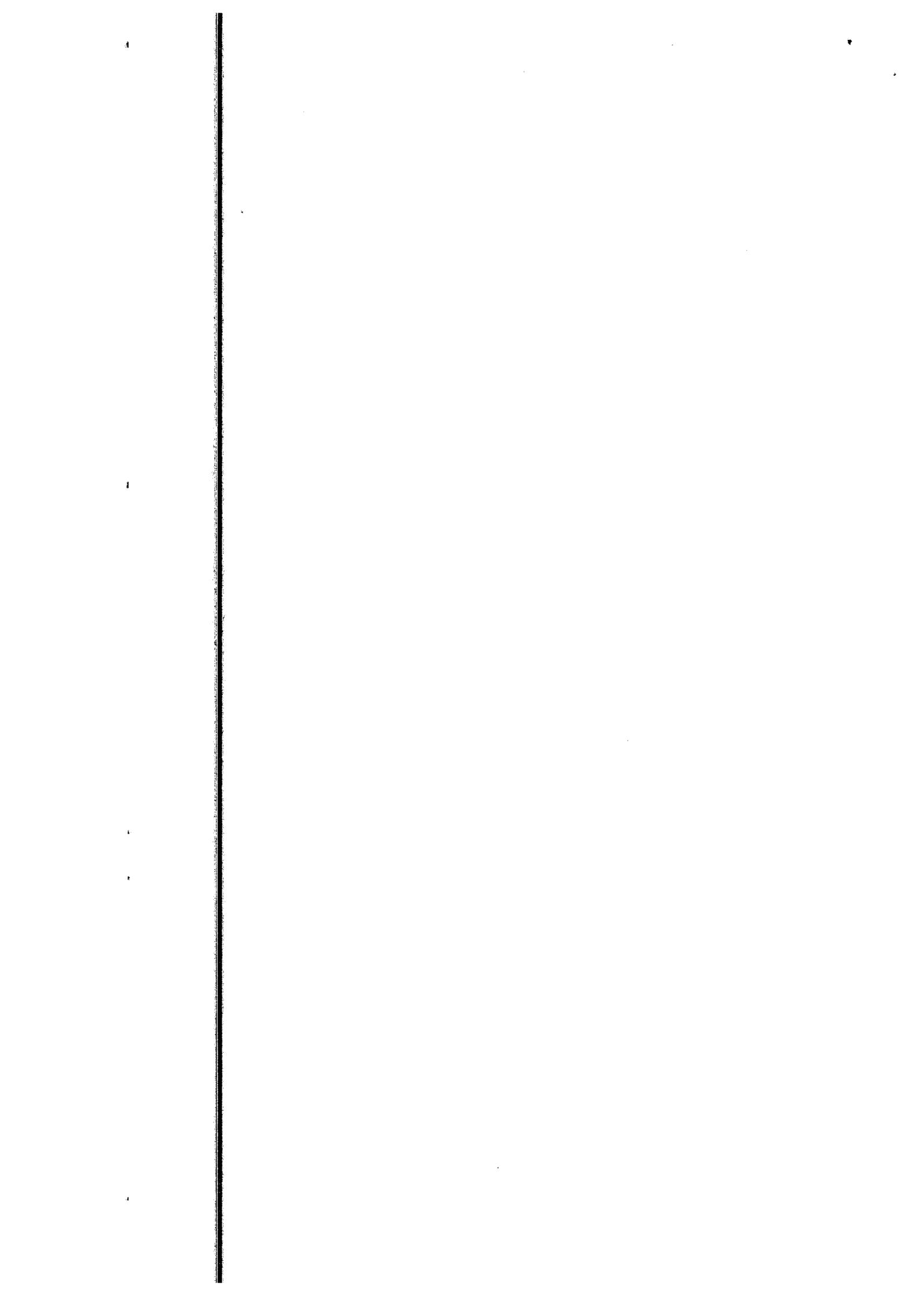
***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/12/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

r

1

1

.

1

1

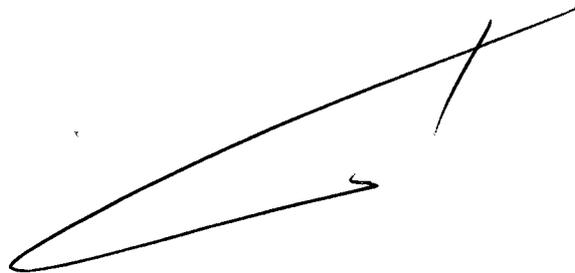
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Malo,  
Le 16 mai 2018,

**Pour la SARL QUINIQU et Associés**

Gwenolé LE PROVOST  
Associé

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop at the end and a vertical stroke crossing it near the right side.

